



Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 03/04/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, PECHOULTRES Jean-Baptiste, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis François, DEQUIVRE Corinne, BRENAC Cyril, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, MOQUET Mélody, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, MANAUT Éric, TROUCHE Marie-Claire

N° 027-2026

DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX INSTRUCTEURS DU SERVICE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS) DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) DU PAYS DU SUD TOULOUSAIN

Absents représentés : RÉCART Julien (procuration à M. PATENOSTRE), PILKOWSKI Véronique (procuration à Mme GRAESSER), ATTANCOURT Amandine (procuration à M. ESTRADE), BAROTTE Marjorie (procuration à Mme ROUGANIOU).

Monsieur GUALBERT Mathieu a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, par délibération du 28 septembre 2017, la commune a adhéré au service instructeur des autorisations d'urbanisme mis en place par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sud Toulousain et a approuvé les termes de la convention de mise à disposition.

Il explique qu'afin de mener à bien ces instructions, il convient de donner délégation de signature aux agents instructeurs du service ADS du PETR du Pays Sud Toulousain.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **OUI** Monsieur le Maire,
- **APRÈS** en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à donner délégation de signature aux instructeurs et aux responsables du service Application du Droit des Sols (ADS) du Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
René MARCHAND



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture

le 20/04/2026

et publication ou notification

du 23/04/2026

Le Maire

